

Présentation

Après avoir passé entre sept et onze ans dans l'enseignement secondaire, 53 % des élèves de la cohorte entrée en sixième en 1995 ont accédé à l'enseignement supérieur après leur réussite au baccalauréat.

Treize ans après leur entrée au collège, 45 % de ceux qui s'étaient inscrits dans l'enseignement supérieur, ne font plus d'études et ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur [1] alors que 38 % poursuivent toujours leurs études : 16 % sont inscrits en master ou en IUFM, 6 % en licence et 16 % dans une autre formation. Enfin, 17 % des bacheliers du panel 1995 sont sortis de l'enseignement supérieur sans avoir obtenu de diplôme.

Des différences importantes apparaissent dans les parcours des étudiants du panel 1995 selon les types de baccalauréat obtenus [2]. Ainsi, la moitié des bacheliers généraux poursuivent toujours leurs études, alors que ce n'est le cas que pour deux sur dix des bacheliers technologiques ou professionnels. Ces derniers ont souvent arrêté après l'obtention d'un diplôme de niveau bac + 2 (37 % des bacheliers professionnels et 32 % des bacheliers technologiques contre 10 % des bacheliers généraux). Près de la moitié des bacheliers professionnels qui se sont inscrits dans l'enseignement supérieur n'ont pas obtenu de diplôme, ce qui n'est le cas que de 26 % des bacheliers technologiques et 8 % des bacheliers généraux. L'orientation prise après le baccalauréat joue un rôle important [3]. Les bacheliers qui s'étaient inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) après leur baccalauréat sont en 2008 les plus nombreux à toujours continuer leurs études (68 %) le plus souvent en école d'ingénieurs ou de commerce, et lorsqu'ils ne font plus d'études, c'est après avoir validé un diplôme de niveau bac + 4 ou bac + 5 (27 %). Parmi ceux qui s'étaient inscrits en licence, six étudiants sur dix sont toujours en formation (34 % en master ou en IUFM) et 14 % ont abandonné leurs études sans obtenir de diplôme de l'enseignement supérieur. C'est le cas aussi du quart de ceux qui étaient inscrits en sections de techniciens supérieurs (STS).

Définitions

■ **Le panel 1995**, représentatif au 1/40^e de la population scolarisée en sixième (enseignement spécialisé compris) en septembre 1995, a été constitué en retenant tous les élèves nés le 17 de chaque mois (à l'exception des mois de mars, juillet et octobre) et scolarisés en sixième dans les établissements publics ou privés de la France métropolitaine. Les élèves ont été suivis tout au long de leur scolarité secondaire et peuvent avoir obtenu leur baccalauréat en 2002, 2003, 2004, 2005 ou 2006.

Les bacheliers du panel 1995 font l'objet d'une interrogation individuelle annuelle aussi longtemps qu'ils poursuivent leurs études, au plus jusqu'à l'obtention d'un diplôme de niveau bac + 5.

■ **Population étudiée**. Bacheliers scolarisés en France métropolitaine (hors ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche). Les candidats individuels, ainsi que ceux qui ont préparé leur baccalauréat par correspondance ou par la formation continue, ne sont pas représentés.

■ **CPGE**. Classe préparatoire aux grandes écoles.

■ **STS**. Section de techniciens supérieurs.

■ **IUT**. Institut universitaire de technologie.

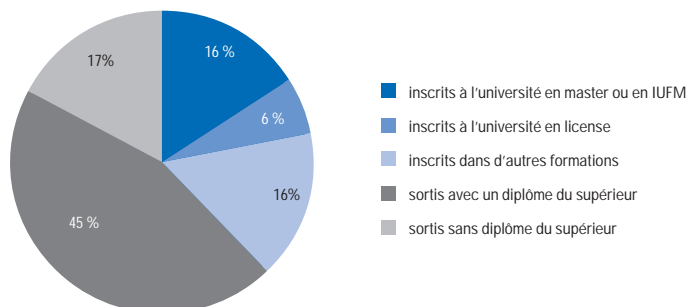
■ **DUT**. Diplôme universitaire de technologie.

■ **BTS**. Brevet de technicien supérieur.

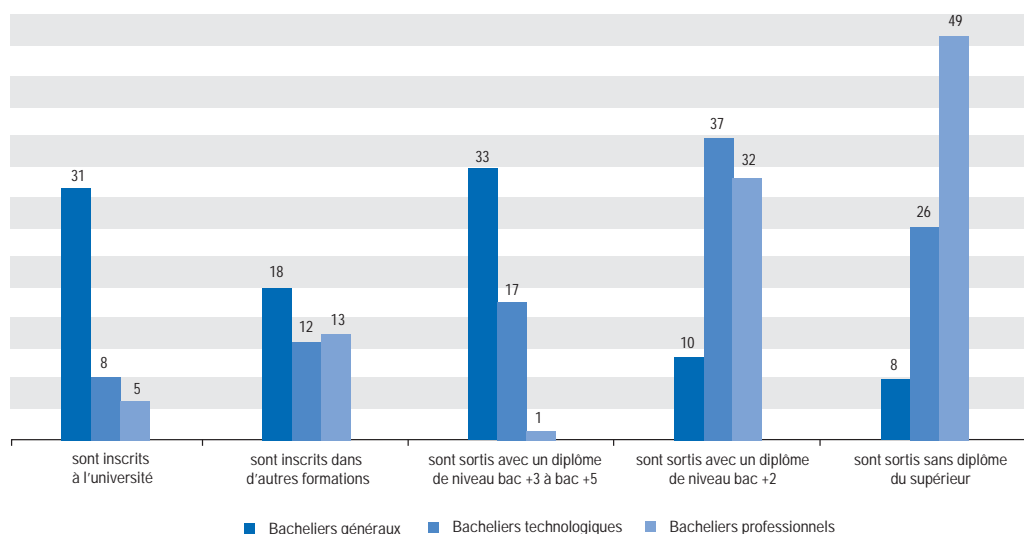
■ **IUFM**. Institut de formation des maîtres.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES, panel 1995 (enseignement supérieur).

[1] Situation 13 ans après des bacheliers entrés en sixième en 1995 et ayant poursuivi des études après l'obtention de leur baccalauréat (%) (France métropolitaine)



[2] Situation 13 ans après des bacheliers entrés en sixième en 1995 et ayant poursuivi des études après l'obtention de leur baccalauréat, selon le type de baccalauréat obtenu (%) (France métropolitaine)



[3] Devenir des bacheliers du panel 1995, treize ans après leur entrée en sixième, selon leur orientation prise l'année après le baccalauréat (%) (France métropolitaine)

Orientation prise l'année après le bac	Toujours en formation				Arrêt de la formation après obtention d'un diplôme de niveau				Sortis sans diplôme	Ensemble
	En licence	En master ou IUFM	Autres formations	Total en formation	Bac + 2	Bac + 3	Bac + 4 ou Bac + 5	Total diplômés		
CPGE	3	21	44	68	1	3	27	31	1	100
Licence	10	34	18	62	6	10	8	24	14	100
BTS	3	3	10	16	46	10	3	59	26	100
IUT	4	15	17	36	23	19	16	58	6	100
Autres sup	3	6	28	37	6	33	10	49	14	100